

Quiz 1 – Positionnement (début de formation)

Objectif : évaluer les connaissances initiales des participants sur la décence du logement et le développement durable.

1. La décence du logement correspond :
 - A. Aux critères minimums de confort et de sécurité imposés par la loi
 - B. À la valeur du bien immobilier
 - C. À la surface du logement uniquement
 - D. Au montant du loyer

Réponse : A

2. Le diagnostic de performance énergétique (DPE) permet de :
 - A. Évaluer la consommation énergétique d'un logement
 - B. Mesurer la surface du logement
 - C. Calculer la taxe foncière
 - D. Évaluer le prix de vente

Réponse : A

3. La précarité énergétique correspond à :
 - A. La difficulté pour un ménage de payer ses dépenses d'énergie
 - B. Un logement trop petit
 - C. Une taxe sur l'énergie
 - D. Un crédit immobilier

Réponse : A

allure.

INCUBATEUR D'EXCELLENCE IMMOBILIERE

4. Une passoire énergétique est généralement un logement :
- A. Classé F ou G au DPE
 - B. Classé A ou B
 - C. Classé C
 - D. Classé D
- Réponse : A
5. Le développement durable dans l'immobilier vise notamment :
- A. Réduire l'impact environnemental des bâtiments
 - B. Augmenter les loyers
 - C. Réduire la surface des logements
 - D. Supprimer les diagnostics immobiliers
- Réponse : A